

Numéro 52 - 4 août 2020

**Discussion sur une nouvelle direction de l'économie**  
**La revendication d'une nouvelle direction**  
**prosociale de l'économie et du pays**  
**commence à s'implanter**



- **Le Centre canadien de politiques alternatives publie son plan de reprise**

---

**Discussion sur une nouvelle direction de l'économie**  
**La revendication d'une nouvelle direction**  
**prosociale de l'économie et du pays**  
**commence à s'implanter**

La revendication d'arrêter de payer les riches et d'augmenter les investissements dans les programmes sociaux prend racine au Canada alors que différents syndicats ajoutent leur voix à la discussion et formulent des revendications. Le besoin d'augmenter les investissements dans les programmes sociaux et d'établir une nouvelle direction prosociale de l'économie et que les travailleurs contrôlent les décisions qui les affectent est très grand. *Forum ouvrier* lance l'appel aux travailleurs à ajouter leur

voix en présentant leurs propres revendications et leurs propres réclamations à ce qui leur appartient de droit.

Dans un communiqué de presse, l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) donne son point de vue sur le Plan de relance alternatif pour le gouvernement fédéral publié le 21 juillet par le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA).



L'AFPC se joint au CCPA pour revendiquer « une approche fondée sur l'investissement » pour une reprise face à la crise économique actuelle. Selon l'AFPC, il est essentiel de reconnaître que « la crise créée par la pandémie a surtout touché les femmes ainsi que les familles et les travailleurs noirs, autochtones et racialisés ». L'AFPC met en garde contre les mesures d'austérité et souligne qu'« il faut agir pour juguler, au cours des mois et des années à venir, la crise de plus en plus grave à laquelle sont confrontés les Canadiens ».

### **Des services de garde d'enfants abordables**

L'AFPC considère que les services de garde d'enfants abordables sont un secteur clé de l'investissement public et soutient la proposition d'« investir 4,5 milliards dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants ». Pour ce faire, il faut accélérer la construction d'« un réseau de garderies accessibles, abordables et inclusives qui offre des services de qualité » et qui fournit aux travailleurs et aux travailleuses des salaires et des avantages sociaux qui conviennent à des éducateurs et éducatrices.

### **La modernisation de l'assurance-emploi**

L'AFPC affirme qu'« avant que la pandémie frappe, il était évident qu'il fallait réformer le système d'assurance-emploi » de manière radicale et que la réforme est devenue urgente. Il est donc important « d'améliorer l'accès aux prestations en réduisant le nombre d'heures exigé et en augmentant le taux des prestations et le nombre de semaines d'admissibilité. Il faut aussi veiller à ce que les soignants aient droit à des prestations spéciales. »

### **Établissements postsecondaires : sécurité pour les étudiants et le personnel**

L'AFPC écrit que des investissements doivent être réalisés pour éliminer les frais de scolarité pour les étudiants du postsecondaire et qu'il faut investir davantage dans la formation-recyclage et la recherche. L'AFPC revendique que l'éducation postsecondaire soit universelle, accessible et gérée publiquement.

### **Maintenir publics les services publics**

L'AFPC revendique la fin de la privatisation. Par le biais d'un service public étendu à tous les secteurs de l'emploi, un effort doit être fait pour mettre fin à la privatisation. Il faut garantir aux travailleurs des salaires et des avantages sociaux qui leur conviennent, notamment des congés de maladie payés, et s'assurer qu'ils ont tout ce qu'il faut pour faire leur travail de façon sécuritaire.

L'AFPC revendique l'expansion des « services publics tels que les soins aux personnes âgées, la garde d'enfants et les logements abordables » et que l'État soit « responsable des projets d'infrastructure ». Les services publics auront les ressources et le personnel dont ils ont besoin pour répondre aux besoins des Canadiens et « corriger les lacunes en matière de politique et de prestation de services qui ont été mises en évidence par la pandémie ».



---

## Le Centre canadien de politiques alternatives publie son plan de reprise

*La discussion se développe sur la nécessité d'une nouvelle direction de l'économie dans le sens d'arrêter de payer les riches et d'augmenter les investissements dans les programmes sociaux. Avec la publication de son Plan de reprise, le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) fait une contribution à cette discussion.*

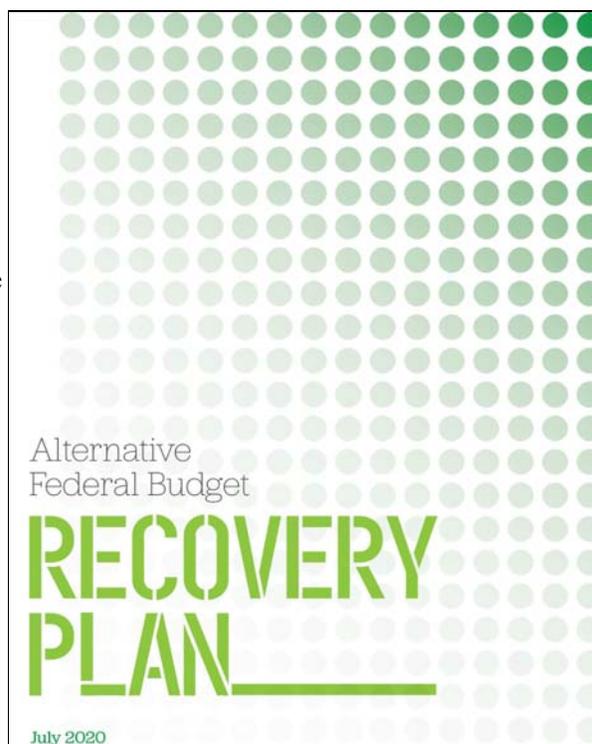
Forum ouvrier publie une première tranche d'extraits du Plan de relance alternatif pour le gouvernement fédéral présenté par le CCPA le 21 juillet. Toutes les citations sont tirées du plan.

Le CCPA écrit : « Soyons clairs : l'existence d'une pandémie n'a jamais été une question de 'si', mais de 'quand'. Les leçons du SRAS du début des années 2000 étaient que nous devons nous préparer. Les responsables de la santé publique nous ont avertis, année après année, que nous devons nous préparer. Les programmes d'austérité des gouvernements, alimentés par l'idéologie néolibérale qui a privilégié le 'libre marché' par rapport à la santé publique et au bien-être des communautés, nous ont laissés sans préparation et ont fait porter aux familles et aux femmes le fardeau de colmater les brèches.

« Les mêmes gouvernements qui ont ignoré les avertissements ont poursuivi un ordre du jour d'expansion du commerce qui limite délibérément notre capacité à intervenir dans l'économie ou l'environnement. Les adeptes de ce programme ont promis qu'il allait produire « des emplois et encore des emplois », augmenter la productivité et mener à

une croissance économique durable. Les résultats n'ont pas été au rendez-vous. En fait, la COVID-19 a révélé la dépendance disproportionnée du Canada envers l'exportation de ressources brutes et de ressources semi-transformées, en particulier les combustibles fossiles. »

Le CCPA déclare que la « vieille normalité » est inacceptable et ne peut pas continuer. Il écrit :



« Cette pandémie nous oblige à écrire un nouveau chapitre de l'histoire. Nous serons jugés sur ce que nous allons faire maintenant. Et nous serons jugés sur ce que nous n'aurons pas fait.

« La COVID-19 a révélé qu'il est impossible d'avoir une économie saine sans une société saine. Le statu quo n'est plus une option. Nous devons saisir l'occasion d'aplanir la courbe en faveur de la justice, du bien-être, de la solidarité, de l'équité, de la résilience et de la durabilité. Ce ne sont pas là uniquement des mots. Ce sont les conditions à partir desquelles nous pouvons rebâtir. »

## Le logement

Le CCPA écrit : « La pandémie de la COVID-19 a démontré l'importance du logement en tant que facteur qui sous-tend la protection du peuple et la santé publique » et il prend parti pour le « droit au logement au Canada ».

L'histoire a démontré que le droit au logement ne peut pas être affirmé et garanti lorsque les entreprises privées de construction et les firmes privées d'investissement contrôlent le développement du logement. Le CCPA n'explore pas d'alternatives à un développement du logement qui est prisonnier des stratagèmes pour payer les riches.

## Agriculture

Le CCPA écrit : « La COVID-19 a très visiblement perturbé l'agriculture là où de graves épidémies de virus ont causé des maladies ou des décès sur une grande échelle. Cela a été un problème majeur dans les grandes usines de transformation de viande où existent des conditions de proximité et où il n'y avait pas de protection adéquate pour les travailleurs sur les lignes de production, et dans certaines exploitations qui dépendent de travailleurs étrangers temporaires. Beaucoup trop de ces travailleurs ont payé de leur vie la négligence de leur employeur ... Leur mort, leurs maladies graves et leurs mauvais traitements mettent en évidence l'exploitation qui est au coeur de notre système alimentaire 'normal'. »

Le CCPA dit que l'ensemble du secteur agricole bénéficierait généralement d'un système de gestion de l'offre tel qu'il existe aujourd'hui avec les produits laitiers, les poulets à griller, les dindes, les oeufs de consommation et les oeufs d'incubation. Le CCPA écrit : « Étant donné que ces secteurs sont répartis dans tout le Canada, ont des installations de transformation plus petites, ne dépendent pas des exportations et que les niveaux de production sont régis par les agriculteurs eux-mêmes au moyen de quotas, les impacts sur les agriculteurs individuels et le système alimentaire ont été moins graves que dans le cas du boeuf et du porc.



« Les abattoirs locaux et régionaux au service des petits agriculteurs étaient déjà au bout de leurs capacités et doivent désormais être réservés plusieurs mois à l'avance. Le besoin de plus de capacités locales et régionales est évident car les éleveurs de bétail sont confrontés à de sérieux retards ou ne peuvent tout simplement pas faire abattre leurs animaux. »

Le CCPA propose de « fermer les Tables sectorielles de stratégies économiques, le comité consultatif

du gouvernement fédéral pour une reprise post-COVID-19 dirigée par les entreprises, et de dissoudre la Table agroalimentaire, le comité de cadres de l'agroentreprise nommé par le ministre des Finances Bill Morneau pour élaborer une politique d'intensification de l'agriculture extractive orientée vers l'exportation grâce à la numérisation, la déréglementation et l'automatisation. »

Le CCPA propose de « réformer le Programme des travailleurs étrangers temporaires pour garantir aux travailleurs des conditions de travail et de vie sécuritaires, ainsi que la possibilité de changer d'employeur et de s'exprimer sans craindre d'être expulsés. Les réformes garantiront également qu'ils obtiendront le statut de résident permanent à leur arrivée. »

Le CCPA propose également « d'interdire le lobbying des entreprises agroalimentaires et de leurs associations. Développer, revitaliser et soutenir les institutions de contrôle démocratique du système alimentaire, telles que la gestion de l'offre ; les agences de commercialisation à guichet unique ; les producteurs, les consommateurs, les travailleurs et les coopératives multipartites, des fiducies foncières, des réserves stratégiques, des instituts de recherche publics et des pôles alimentaires communautaires, des marchés de producteurs et des organismes d'agriculture soutenue par la communauté (ASC). »

Le CCPA veut « encourager et soutenir le développement de la production et de la transformation des aliments au pays pour offrir aux résidents canadiens une alimentation équilibrée et saisonnière, réduire notre dépendance à l'égard des importations, retenir plus de dollars alimentaires au Canada et limiter l'exposition à la volatilité des marchés étrangers. »

En mettant l'accent sur la production, les ventes et le contrôle locaux, le CCPA demande que le Canada « se retire des accords d'échanges commerciaux et négocie des accords de solidarité internationale qui favorisent un cercle vertueux qui améliore la justice, l'équité, la diversité et la résilience entre les partenaires commerciaux ... remette sur pied et élargisse la Commission canadienne du blé ... et revienne à la commercialisation à guichet unique ; rétablisse la part du marché intérieur accaparé, par le biais d'accords commerciaux avec les secteurs canadiens sous la gestion de l'offre. [...] Oriente la politique agricole vers la stabilité, la résilience, l'autosuffisance et la gouvernance démocratique en réduisant l'intégration à l'économie américaine et son cadre réglementaire. »

## **Les arts et la culture**

D'après le CCPA, « Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, 192 300 travailleurs des industries de l'information, de la culture et des loisirs ont perdu leur emploi entre février et mai 2020 ; les emplois ont diminué de 778 700 à 586 400, soit une baisse de 24,7 %. En date du 27 mai 2020, une enquête indépendante menée auprès de 800 des 726 000 travailleurs de la culture au Canada a confirmé l'annulation ou la perte potentielle de 28 000 emplois, ce qui représente plus de 20 millions de dollars de perte de revenus ... La COVID-19 a mis à nu le caractère précaire, de longue date et bien documenté du secteur de la culture. Alors que le Canada passe de la crise à la reprise, de nombreux travailleurs du secteur des arts resteront dans des situations intenable en raison des retards prolongés prévus dans la réouverture des lieux artistiques et culturels. »

Le CCPA « propose des mesures de compensation des revenus pour soutenir les travailleurs culturels dans les transitions à moyen et long terme vers des réalités nouvelles et inconnues [et] afin de développer des programmes adaptés aux besoins uniques, locaux, communautaires et sociaux liés à la stabilisation et qui sont appuyés par le gouvernement fédéral et fournis localement. »

## Services de garderie



Le CCPA souligne : « Jamais les services de garde d'enfants n'ont été plus vulnérables – et plus essentiels. Il a fallu une crise de santé publique pour que le rôle essentiel de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants soit largement reconnu et pour que la précarité de l'offre au Canada soit mise à nu. L'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Canada étaient fragiles avant que la pandémie ne frappe, car ils sont axés sur le marché, fragmentés et sous-financés. La plupart des programmes agréés dépendent principalement des revenus des parents.

« La main-d'oeuvre à prédominance féminine gagne de bas salaires et toute augmentation de la rémunération se traduit par des frais d'usagers plus élevés, comme toute autre amélioration de la qualité. En conséquence, le recrutement et la rétention d'éducateurs de la petite enfance qualifiés est une préoccupation constante et sérieuse ».

Le CCPA fait remarquer : « Un sondage récent auprès des garderies agréées au Canada confirme que 70 % ont mis à pied la totalité ou une partie de leur personnel pendant la phase d'intervention d'urgence de la pandémie, et plus d'un tiers des centres de la petite enfance à l'échelle du Canada

sont incertains en ce qui concerne la réouverture. Le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants pourrait perdre des milliers d'éducateurs qui ne retourneront pas à un travail à bas salaire lorsque d'autres possibilités d'emploi s'ouvriront à nouveau. »

Le CCPA déclare : « La construction d'un système accessible, abordable, de qualité et inclusif d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, reposant sur des éducateurs de la petite enfance rémunérés équitablement est désormais essentielle si le Canada veut se forger un avenir résilient et juste, et devenir également le meilleur endroit possible pour les enfants. »

Il écrit : « Avant que les parents de jeunes enfants puissent retourner au travail, ils doivent avoir accès à des programmes de services de garde abordables qui répondent à leurs différents besoins. Cela est particulièrement vrai pour les mères qui ont souffert de manière disproportionnée pendant la pandémie. Comme le déclare une économiste : 'Il ne peut y avoir de réouverture sans une ouverture pour elles, et il ne peut y avoir d'ouvertures pour elles sans garderies.' (Armine Yalnizyan) Les preuves qui justifient et démontrent la valeur d'un système universel de garderies ont été bien établies au cours des dernières décennies et constituent désormais la norme dans de nombreux pays. Même si des pays dotés de systèmes universels de garderies continuent de se débattre pour remédier à l'inégalité d'accès pour les populations les moins favorisées, les données montrent toujours qu'un système universel est la meilleure approche pour promouvoir l'équité en matière de garde d'enfants. Étant donné que la pandémie a eu un impact disproportionné sur les familles confrontées à divers obstacles systémiques souvent interdépendants, la mise sur pied d'un système universel au Canada est d'autant plus urgente - un système qui rendrait l'apprentissage et la garde des jeunes enfants 'accessibles et abordables pour toutes les familles et inclusifs des enfants, indépendamment de

leurs capacités, de leur situation économique, culturelle ou linguistique, de l'endroit où ils vivent au Canada ou du fait que leurs parents travaillent ou non, étudient ou travaillent selon des horaires irréguliers.'

« Un leadership fédéral, qui inclut des dépenses fédérales audacieuses et accélérées, est nécessaire pour accélérer le passage du Canada à une prestation de services d'apprentissage et de soins de la petite enfance fondée sur le marché à un système géré et financé entièrement publiquement. »

Le CCPA appelle à la mise en oeuvre de services de garderies modernes et abordables pour TOUS, commençant par « 2,5 milliards de dollars pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants dans le cadre de nouveaux transferts fédéraux aux provinces/territoires et aux communautés autochtones afin de soutenir la mise en place sécuritaire et complète de garderies réglementées dans le cadre de la réouverture de l'économie.

« Dans la deuxième phase, le plan propose des dépenses fédérales de 2 milliards de dollars pour l'apprentissage et les soins de la petite enfance en 2021-2022. Cette base serait par la suite augmentée annuellement de 2 milliards de dollars (soit 4 milliards de dollars en 2022-2023, 6 milliards de dollars en 2023-2024, etc.). Les fonds fédéraux serviraient à faire évoluer le Canada vers un système au financement exclusivement public, en partenariat avec les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones. »



Le CCPA écrit : « Des accords avec chaque province et territoire garantiraient que les fonds fédéraux sont utilisés pour les fins suivantes : un redémarrage sécuritaire des programmes de garderie ; le rétablissement et l'expansion du nombre de places en garderie agréée qui existaient avant la pandémie ; l'augmentation des salaires et d'autres rémunérations pour celles qui travaillent dans le domaine de l'apprentissage et les soins de la petite enfance pour assurer le retour et la rétention du personnel dans le secteur ; la stabilisation des frais de scolarité des parents et des réductions dans la mesure du possible ; et des programmes provisoires de services de garde à temps plein pour les enfants d'âge scolaire âgés de 12 ans et moins jusqu'à ce que les écoles soient rouvertes. »

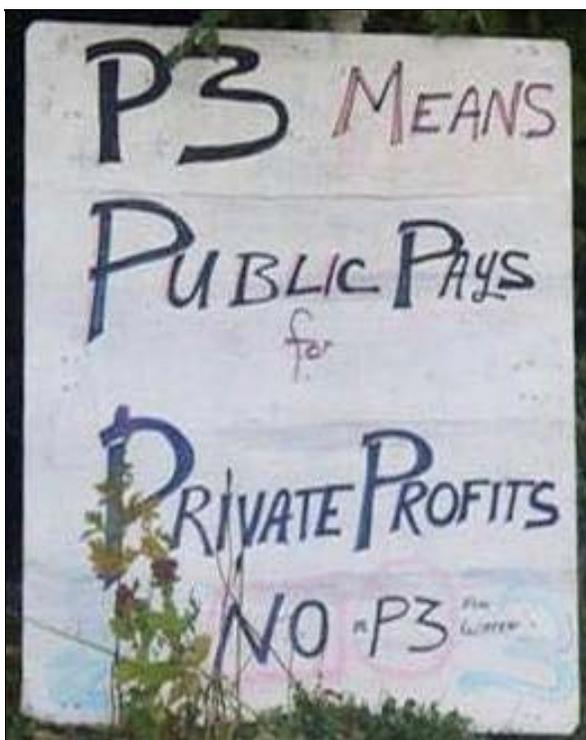
Le CCPA poursuit : « Les recherches montrent que les investissements dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants s'autofinancent en permettant aux femmes d'entrer sur le marché du travail rémunéré. Les opportunités de socialisation sont également essentielles pour le bien-être des enfants, d'autant plus que beaucoup ont été isolés en raison des fermetures nécessaires dues à la COVID-19. »

## Villes et infrastructure

Selon le CCPA, « La crise révèle encore davantage la faiblesse des partenariats public-privé (PPP). Lorsque de gros chocs se produisent, les projets sont perturbés et les revenus disparaissent. Lorsque les transactions tournent mal, les gouvernements en assument les coûts. Les investisseurs privés soutirent les profits tandis que le trésor public couvre les risques. »

En ce qui concerne les villes, le CCPA propose de « soulager les difficultés budgétaires des

municipalités par un transfert immédiat de 15 milliards de dollars aux villes. Ce montant couvrira les dépenses imprévues liées à la COVID-19 et les manques à gagner en revenus. Il fournira également des fonds de stabilisation pour la santé, les garderies et les services sociaux. La sécurité publique et l'équité devraient guider la prise de décision concernant les services municipaux et non la pénurie artificielle de ressources. »



Le CCPA veut « détourner des PPP pour tous les nouveaux projets de la Banque de l'infrastructure du Canada et les diriger vers des projets entièrement financés, détenus, exploités et entretenus publiquement ».

Il convient de noter que le CCPA n'inclut pas les projets de construction publique comme un aspect crucial d'une nouvelle direction, même si la construction constitue le plus gros investissement de fonds publics pour les infrastructures.

Le CCPA veut « négocier de nouveaux accords de financement avec les provinces, les territoires, les municipalités et les communautés autochtones pour élargir la propriété publique et faciliter les projets d'infrastructure en fonction d'un ensemble de priorités nationales, y compris une stratégie nationale en transport en commun, en décarbonisation, en investissements dans l'économie des soins et l'accès universel à une large

bande passante. Ces accords seront conçus pour atteindre un large éventail d'objectifs politiques, tels que la réduction de la pauvreté, l'équité et le développement économique communautaire. »

Le CCPA propose que les projets devraient inclure : « L'accès universel à l'internet via une large bande passante abordable. Des projets d'infrastructure sociale essentiels dans des domaines de services négligés mais d'une importance cruciale parce qu'ils ont été ignorés en raison des communautés qu'ils desservent ou de la démographie de leurs travailleurs. Cela comprend des investissements dans les garderies, les soins de longue durée, les installations récréatives, les infrastructures culturelles, l'itinérance, la réduction des méfaits et d'autres services de soutien social qui ont un impact disproportionné sur les femmes, les membres de la communauté trans et non binaire, les communautés autochtones et racialisées, les personnes handicapées et les immigrants. »

Les investissements publics devraient :

« - étendre les projets de transport en commun, comme les voies prioritaires de transport en commun rapide qui réduisent les temps de trajet, et permettent aux gens de laisser de côté la voiture et adopter les transports en commun ;

« - élargir les infrastructures de transport alternatif, telles que les pistes cyclables, les sentiers, les trottoirs et les zones sans voiture pour promouvoir le cyclisme, la marche et des modes de vie plus sains ;

« - développer des projets d'infrastructure en électricité propre et à émissions nulles qui s'appliqueraient à la production et la transmission d'énergie ainsi qu'aux systèmes de transport ;

« - étendre les initiatives d'adaptation et de résilience pour préparer les infrastructures à des événements météorologiques plus fréquents et plus extrêmes ;

« - comprendre des projets d'efficacité des ressources qui prolongent la durée de vie des produits, augmentent la capacité de réutilisation et de recyclage et détournent les déchets des sites d'enfouissement et de l'incinération ;

« - comprendre des projets énergétiques de quartier qui élargissent la production centralisée d'énergie thermique pour le chauffage et l'eau chaude ;

« - assurer l'expansion du train à grande vitesse pour créer davantage de déplacements interurbains efficaces dans le corridor Windsor-Toronto-Québec, Calgary-Edmonton, Vancouver-Portland et d'autres régions ;

« - limiter l'étalement urbain et encourager la réhabilitation des anciennes zones industrielles, encourager le nettoyage et la réutilisation des terrains urbains existants - des projets qui créent des villes denses plus compactes qui dépendent moins de la possession de voitures pour se déplacer. »

Le plan du CCPA « reconnaît la nature dysfonctionnelle des ententes de financement municipales et s'attaque au problème à court, moyen et long terme en augmentant le financement fédéral des infrastructures physiques et sociales afin d'améliorer et d'élargir les services publics indispensables. Ces investissements favoriseront le bien-être des communautés, la propriété publique, les initiatives économiques inclusives et la résilience des villes. »

*(À suivre)*

*(Traduction des citations : Forum ouvrier)*



---

**Site web: [www.pccml.ca](http://www.pccml.ca) Courriel: [forumouvrier@cpcml.ca](mailto:forumouvrier@cpcml.ca)**